



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Réaction de la FCCQ au budget fédéral 2006 : l'abolition de la taxe sur le capital, une grande victoire pour un Québec gagnant

Montréal, le 3 mai 2006 – Suite au dépôt du budget fédéral 2006, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est très heureuse de constater que le gouvernement annonce une série de mesures qui accentueront la compétitivité de notre économie ainsi que celle des entreprises québécoises et canadiennes. Parmi ces mesures, la FCCQ désire souligner l'élimination de la taxe sur le capital qui vient mettre un terme à une longue bataille du milieu des affaires, puisque ce dernier a toujours réclamé l'abolition de cette taxe qui pénalise l'investissement et, conséquemment, la création de richesse.

« Dans le cadre de son premier budget, le gouvernement Harper a manifestement entendu l'appel du milieu des affaires. En réduisant le fardeau fiscal des entreprises, il offre à ces dernières le moyen d'augmenter leur productivité, de stimuler leurs investissements et d'accroître leur compétitivité », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La FCCQ applaudit également la volonté ferme du gouvernement de s'attaquer à la recherche d'un équilibre fiscal avec les provinces, une volonté qui se concrétise par l'augmentation des transferts fédéraux aux provinces, notamment en ce qui concerne l'éducation postsecondaire.

Dans le même ordre d'idées, la FCCQ se réjouit de constater que le gouvernement met en place des mesures concrètes visant à encourager le développement d'une main-d'œuvre plus qualifiée et innovante, notamment par l'attribution d'un crédit d'impôt aux employeurs embauchant des apprentis. Voilà, selon la FCCQ, un excellent moyen d'assurer le transfert du savoir et des connaissances et de favoriser le développement d'une relève compétente.

Aussi, outre l'élimination de la surtaxe des sociétés annoncée pour le 1^{er} janvier 2008, la FCCQ se réjouit que le gouvernement ait instauré des mesures pour rééquilibrer l'arbitrage des investisseurs entre les sociétés en capital-actions et les fiducies de revenus. De plus, tout en rassurant les marchés financiers, la hausse annoncée des crédits d'impôt sur les dividendes admissibles est favorable à l'investissement.

Par ailleurs, compte tenu de sa participation de longue date dans le développement des corridors de commerce et puisqu'elle est grandement préoccupée par la fluidité des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, la FCCQ salue les gestes du gouvernement à ce chapitre, tant au niveau des infrastructures que de la formation du personnel aux postes frontaliers. Dans les prochains mois, la FCCQ espère cependant que les sommes nécessaires seront investies au poste frontalier de Lacolle afin d'en faire un *Poste d'excellence*.

Finalement, bien que le budget semble silencieux en ce qui concerne les télécommunications, la FCCQ espère que le gouvernement Harper annoncera très prochainement la mise en place d'une série de mesures visant à rendre l'accès large bande disponible à plus de 98 % des foyers canadiens d'ici 2010. En effet, certaines zones, et ce dans toutes les régions du Québec, ne sont pas encore desservies par Internet haute vitesse et le service cellulaire, ce qui freine considérablement le développement des entreprises locales.



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240